Plan de quartier St-Martin

Parcelle n° 1000

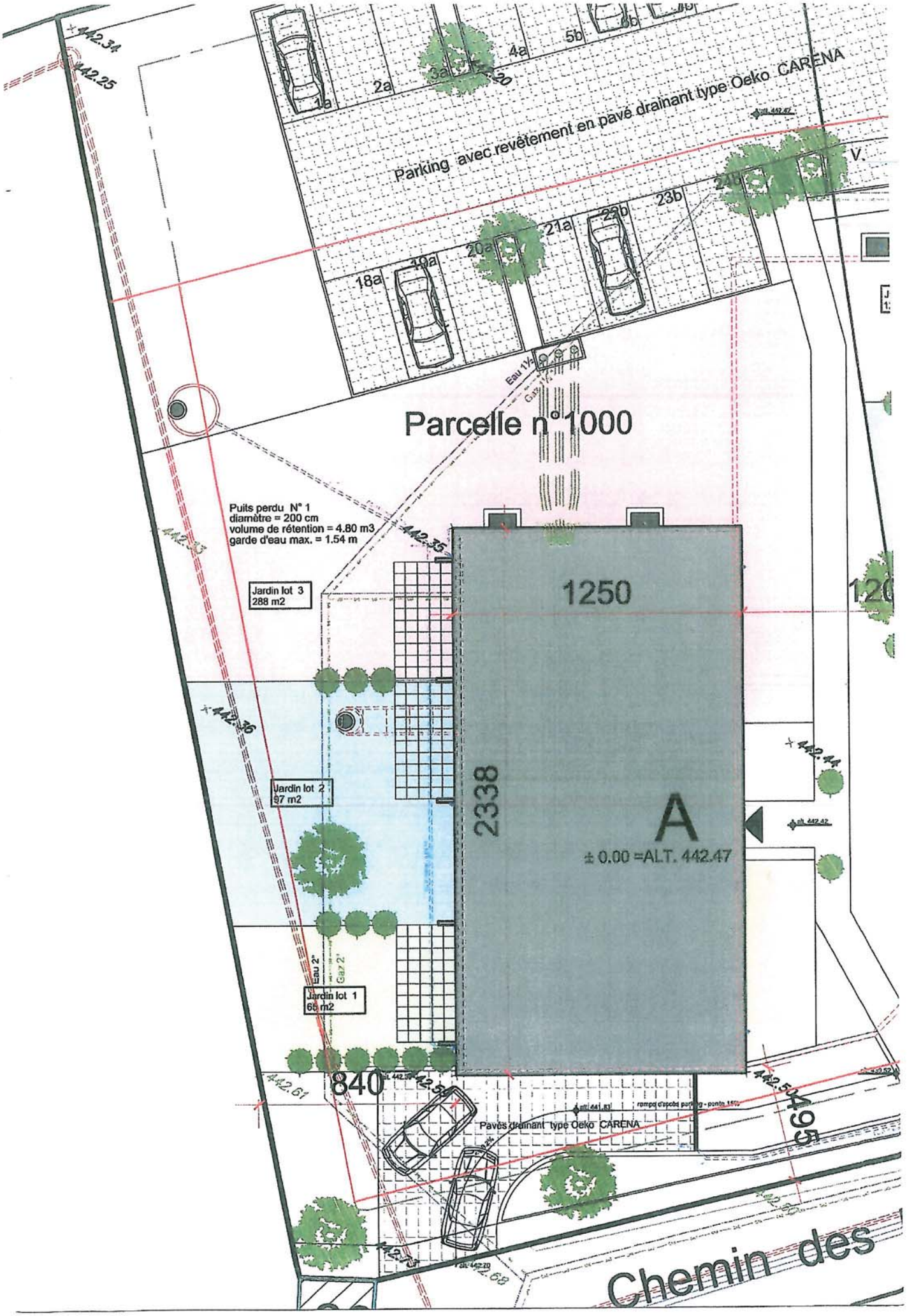
Parking avec revêtement en pavé drainant type Oeko CARENA
Parcelle n°1000
Puits perdu N° 1
diamètre = 200 cm
volume de rétention = 4.80 m3
garde d'eau max. = 1.54 m
Jardin lot 3
288 m2
Jardin lot 2
97 m2
Jardin lot 1
66 m2
1250
2338
A
± 0.00 =ALT. 442.47
840
495
Pavés drainant type Oeko CARENA
Chemin des

ARCHITECTURE	274 / 22a	Résidences "St-Martin A-B-C" Orbe							
	ECHELLE: 1:100	PLAN - REZ - BATIMENT A							
J. BERTOLA & Cie Ch de la Colice 2 1023 CRISSIER Tél.: 021 / 635 47 47 Fax: 021 / 635 47 17 Succursale : 1030 Bussigny E-mail : bertola.cie@bluewin.ch www.bertola-architecture.ch		Dessiné le	28.03.2011	HL					
		Modifié le	28.03.2011	HL	16.06.2011	HL	18.07.2011	DD	14.10.2011	VV
			23.11.2011	VV	02.02.2012	VV				
		Chantier :	adresse	Ch. des Rigoles, 1350 Orbe					
			responsable	Claudio DI CAPUA - Bertola & Cie					

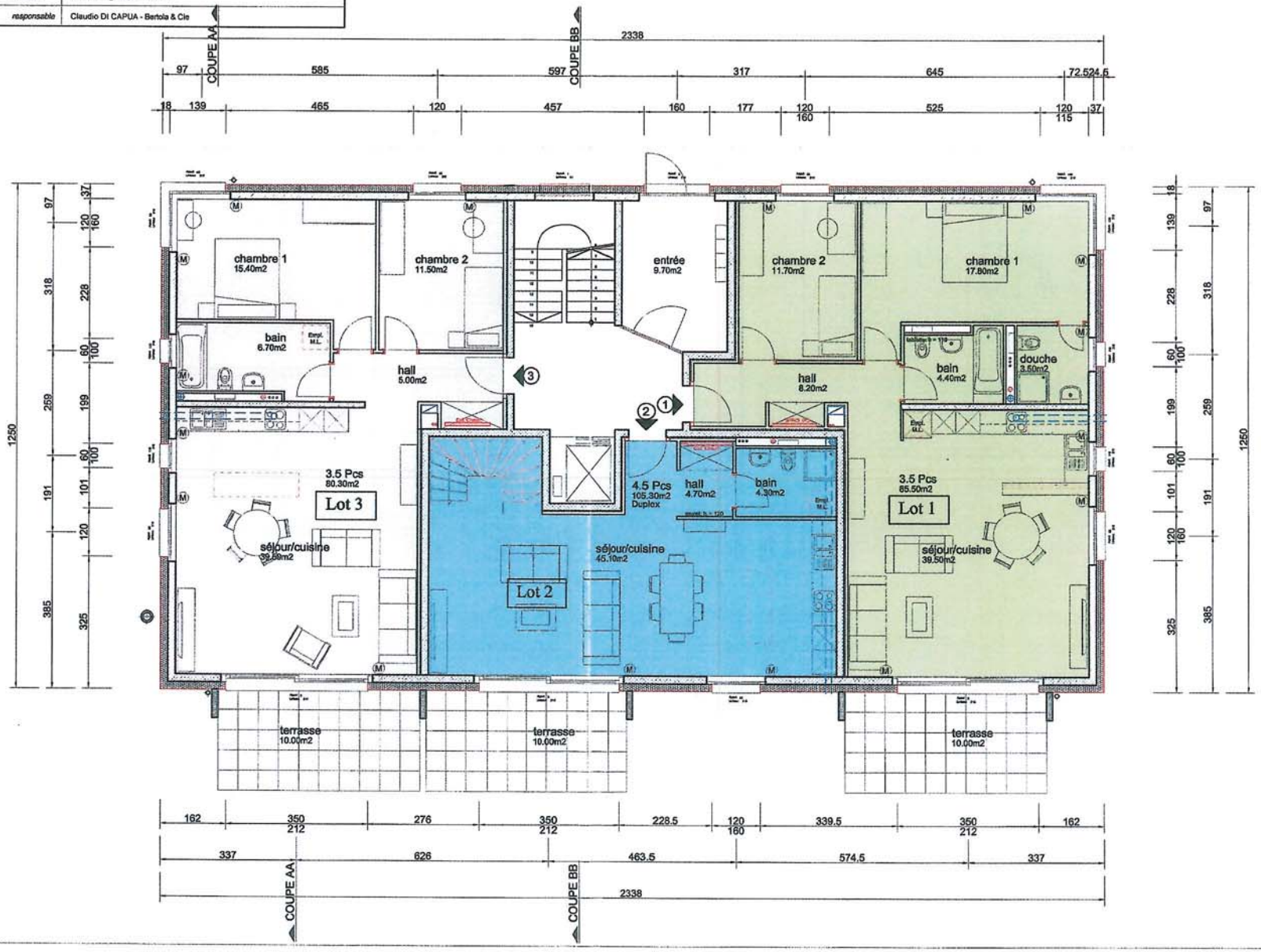

ARCHITECTURE	274 / 21a	Résidences "St-Martin A-B-C" Orbe							
	ECHELLE: 1:100	PLAN - SOUS-SOL - BATIMENT A - CAVE + DISPONIBLE							
J. BERTOLA & Cie Ch de la Colice 2 1023 CRISSIER Tél.: 021 / 635 47 47 Fax: 021 / 635 47 17 Succursale : 1030 Bussigny E-mail : bertola.cie@bluewin.ch www.bertola-architecture.ch	Dessiné le	28.03.2011	HL						
	Modifié le	28.03.2011	HL	16.06.2011	HL	18.07.2011	DD	14.10.2011	VV
		23.11.2011	VV	02.02.2012	VV				
	Chantier :	adresse	Ch. des Rigoles, 1350 Orbe						
		responsable	Claudio DI CAPUA - Bertola & Cie						

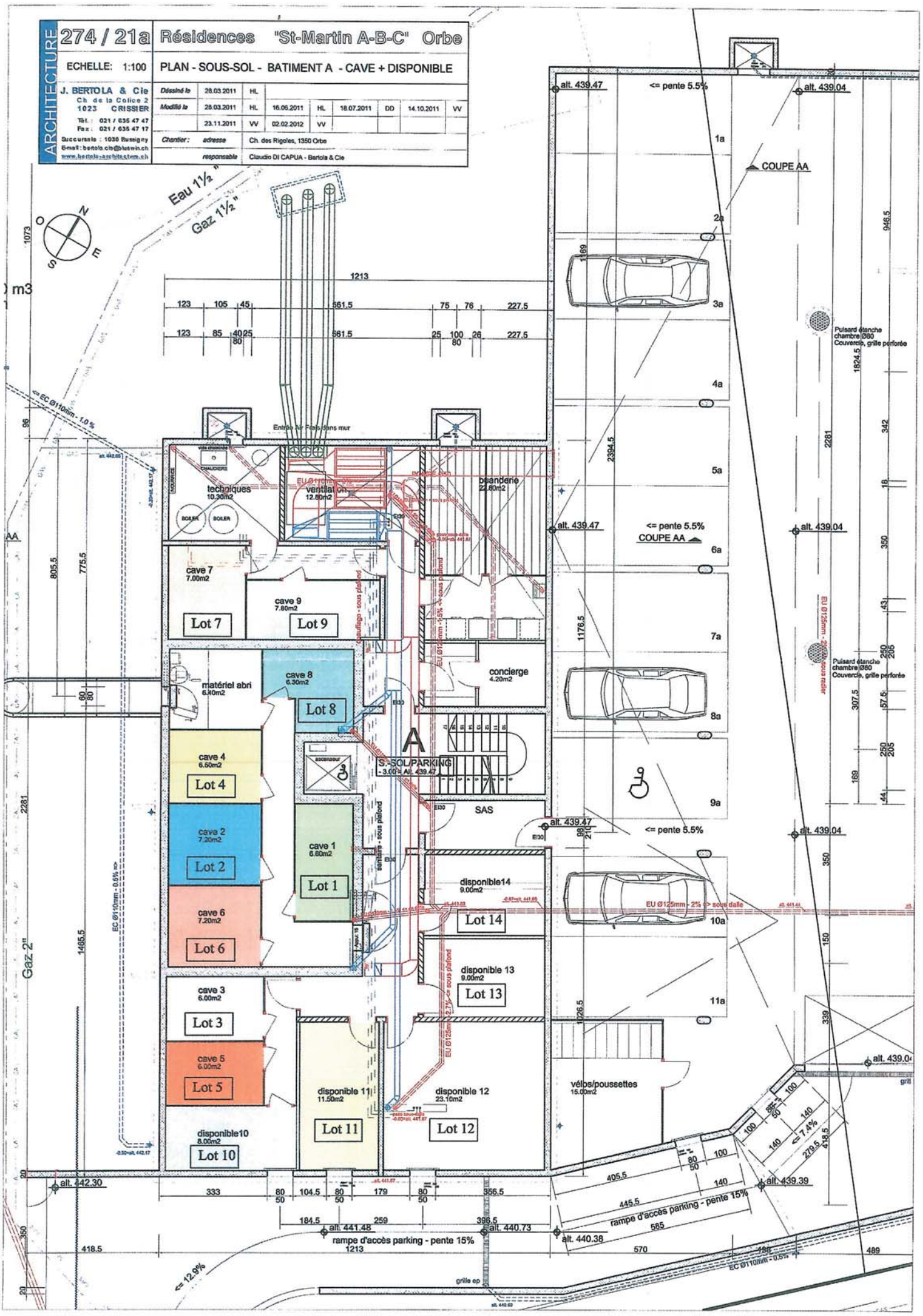

La ventilation double flux

- ✓ Diffusion de l'air uniforme sans courant d'air
- ✓ Un débit d'air réglable jour-nuit
- ✓ Un volume d'air adapté
- ✓ 15 à 25 m3/h d'air neuf par personne 24h/24h sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir les fenêtres
- ✓ Il n'y a pas d'odeurs résiduelles
- ✓ Il y a moins de poussières en suspension dans l'air
- ✓ Possibilité d'employer des filtres à pollens
- ✓ Pas d'humidité résiduelle
- ✓ Evite la surchauffe des espaces
- ✓ Abaisse les besoins de chaleur pour le chauffage de 40%

ARCHITECTURE
J. BERTOLA & Cie
Ch. de la Colice 2
1023 CRISSIER
Tél. : 021 / 635 47 47
Fax : 021 / 635 47 17
Succursale : 1030 Bussigny
E-mail : bertola.cie@bluewin.ch
www.bertola-architecture.ch

40 ANS

Crissier, avril 2012

Concerne : ***Résidence St Martin « A »*** **ORBE**

DESCRIPTIF TECHNIQUE - Bâtiment Standard **MINERGIE**

A / GROS - OEUVRE

1.Infrastructures :
- fondations : radier général en béton armé.
- murs en béton propre de décoffrage avec adjuvant pour l'étanchéité. plaques DELTA MS à l'extérieur.

2. Dalles
- rez : - dalle B.A. ép. 22 cm + isol. 10 cm sous dalle U_{TOTAL} = 0.222 W/m^{2}K
- étages : - dalles B.A. ép. 24 cm.

3. Murs façades : - briques Terre Cuite ou béton ép. 18 cm
- isolation périphérique ép. 180 mm Swisspor LAMBDA U_{TOTAL} = 0.151 W/m^{2}K

4. Parois intérieures : - a) entre appartements briques phoniques 17,5 cm ou béton + 3 cm isolation et Alba de 6 cm ou double mur
- b) porteuses : à l'intérieur en briques terre cuite ou ciment de 12,5 cm. glaçage au plâtre 2 faces.
- c) non porteuses : Alba 8 cm.

5. Toiture
- charpente : - Traditionnelle à 2 pans
- isolation : - ISOVER 180 + 60 mm avec feuille "Flamex " U_{TOTAL} = 0.16 W/m^2 K
- couverture : - Sous-toiture Isoroof - Natur - KN
  - Tuiles terre cuite
- ferblanterie : - zinc - titane ou cuivre

B / SECOND OEUVRE

1. Menuiserie extérieure

- fenêtres : - PVC avec joints, verre isolant U_{VERRE} = 1.1 W/m^2 K
- tablettes : - Alu éloxé naturel.

2. Menuiserie intérieure

- portes palières ép. 60mm.avec serrure Tri-bloc revêt. stratifié
- portes de communication sur cadres faux cadres et embrasures plaquage bois, à vide d'air, ép. 40 mm
- locaux communs revêt. mélaminé avec huisseries métalliques
- armoires préfabriquées, revêtement mélaminé

3. Stores : - stores à lamelles type AV 90
- toiles de tente sur vitrage des balcons ou terrasse

4 Revêtements

- chapes : - étages chapes flottantes ép. 6-7cm. sur isolation Alukraft TSE ép.10 mm + Swisspor EPS.T 15 mm
: - sur sous-sol Alukraft TSE(T 30) ép.20 mm.+ Swisspor EPS. 40 mm
- sols : - carrelage dans cuisines + bains (F&P. budget TTC 70 .--fr/m^2 fourniture seule TTC 35.--fr/m^2)
: - parquet dans séjour hall (F&P. budget TTC 70 .--fr/m^2)
: - parquet dans chambres (F&P. budget TTC 70 .--fr/m^2)
: - carrelage sur balcons choisi par la DT

- parois : - rustic 1.5 - 2mmm (évent. papiers peints dans chambres fournit. = TTC 37.--fr. le rlx.)

- faïences : - bains = pourtour jusqu'au plafond
: cuisine = entre meubles de cuisine (F&P. TTC 70 .--fr/m^2 , fourniture seule TTC 35.--fr/m^2)

- plafonds : - rez et étages : enduit pelliculaire finition gouttelette.
: - combles : lambrissage en lames sapin , imprégnation d' usine

6. Cage d'escalier
- escaliers : - rampes préfabriquées Simili
- sol paliers : - carrelage
- murs : - rustic
- plafonds : - enduit pelliculaire

Entrée
- sol : - Carrelage (Choix par DT)

7. Locaux sous-sol : - murs, dalle béton brut de décoffrage
- murs en plots montés propres
- plafond isolation Flumroc ECCO 10 cm
- sol radier taloché propre

8. Buanderie : au sous-sol comprenant :
- 1 machine à laver + 1 séchoir, marque Schultess ou Zug
- 1 bassin plastique
- 2 étendages
- murs : dispersion
- sol : carrelage

9. Garage : garage enterré avec 11 places ouvertes

10 Façades : - rustic frotté sur isolation périphérique

11 Balcons : - sol carrelage (choix par la DT)
: - balcons-vérandas vitrés
: - balustrades Alu thermolaqué ou inox

C / INSTALLATIONS

1. Chauffage + eau chaude :

- en étoile : - chauffage au sol par serpentins noyés dans la chape avec thermostat dans chaque pièce
- chaudière : - CIPAG ou similaire + 18 m^2 de capteurs solaires
- brûleur : - à gaz
- chauffe-eau : - indépendant 1 x 800 litres et 1 x 600 litres
- régulation : - par sonde extérieure
  - 1 compteur de chaleur par appartement.

2. Ventilation Ventilation double flux à extraction et pulsion centralisée
- diffusion de l'air uniforme sans courant d'air
- 15 à 25 m^3/h d'air neuf par personne 24/24 h sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir les fenêtres
- 100 % d'air neuf dans toutes les pièces

- séjour - chambres : - sur circuit de pulsion en continu = air neuf
- bains / W-C : - sur circuit d'extraction en continu = air vicié
- cuisines : - sur circuit d'extraction en continu + hottes individuelles 500m^3/h avec sortie en façade

3. Sanitaire

- écoulements : - Descentes Geberit Isol. + dérivations en dalles GEBERIT.

- distributions : - eau chaude et froide tuyaux inox ou Mepla, dérivations aux appareils Instaflex ou similaire.
- appareils :- choix chez fournisseur choisi par l'EG selon liste à remettre par l'EG

4. Ascenseur :- **A.S. ascenseurs** S.A ou similaire 8 personnes accès pour handicapés

5. Cuisines : - selon plan
: - Budget selon plan et pré-choix à remettre par l'EG

7. Electricité

- installation électrique conforme aux prescriptions en vigueur, entièrement dissimulée dans murs et dalles.
- partiellement apparente au sous-sol
- tableaux généraux au sous - sol
- téléphone avec fils et prise
- téléréseau avec fils et prise
- interphone

Entrée + Hall
2 points lumineux avec commutateur
1 prise double + prise TT.

Cuisine
1 point lumineux central
1 tube fluo sous meuble supérieur
2 prises pour appareils sur tablette
raccordements cuisinière - frigo - hotte de ventilation - lave-vaisselle

Bain Douche - WC
1 point lumineux central
raccordement armoire de toilette avec éclairage et prise rasoir

Séjour
1 point lumineux au plafond
2 prises commandées
2 prises triples sur plinthe
1 prise TV

Chambre parents
1 point lumineux central
1 prise combinée avec interrupteur
2 prises triples sur plinthe
1 prise TT
1 prise TV

Chambres enfants
1 point lumineux central
1 prise combinée avec interrupteur
2 prises triples sur plinthe

Balcon vitré (Terrasse)
1 point lumineux au plafond
1 prise étanché

Sous - sol (cave)
1 point lumineux au plafond avec prise sous interrupteur
Comptage eau chaude + eau froide et chauffage lecture centralisée

Entrée et locaux communs
- selon tracés sur plans

Lustrerie
- tube fluo sous meuble de cuisine
- éclairage dans armoire de toilette
- locaux communs

AMENAGEMENTS EXT.

- accès : pavés , enrobé HMT 0-11
- circulation piétons : pavés ou plaques béton lavé
- jardin engazonné

Sauf erreur ou omission et sous réserve de modifications pouvant être décidées jusqu'à la terminaison complète du bâtiment.

GENERALITES

Le choix des maîtres d'état et des fournisseurs est défini par l'entreprise générale exclusivement. Tout autre choix de fournisseur en accord avec l'entreprise générale et sans garantie réduira les montants alloués de 20 % par rapport aux budgets indiqués dans le descriptif technique.

Les choix des appareils, meubles et revêtements peuvent être consultés auprès des fournisseurs de l'entreprise générale. Les adresses de ceux-ci seront communiquées aux intéressés par l'architecte ou l'entreprise générale.

Dans le cas où l'acquéreur désirerait apporter des changements dans les matériaux ou aménagements, il remplira une fiche de modifications et travaux en plus-values. Un décompte sera établi en fonction de ces changements et l'acquéreur le signera pour accord.

Les structures porteuses ne peuvent pas subir de modifications.

L'emplacement des appareils ménagers et sanitaires doit rester tel qu'indiqué sur les plans.

Le descriptif technique ne prévoit pas de carrelage dans les séjours et les chambres car le constructeur ne prend pas en charge le risque de fissuration éventuelle des carreaux et des joints sous les plinthes en carrelage, car les chapes flottantes et le chauffage de sol peuvent occasionner des tassements et dilatations, dont les entreprises refusent d'assumer les conséquences.

Toutes les modifications demandées par l'acquéreur seront exécutées et facturées par les entreprises adjudicatrices.

Les plus-values seront entièrement à la charge de l'acquéreur ainsi que les honoraires d'architecte y relatifs. Elles sont payables à la commande.

Sauf erreur ou omission et sous réserve de modifications pouvant être décidées par les constructeurs jusqu'à la terminaison complète du bâtiment.

Orbe, avril 2012